Stage Master 2 MODE

- 1. Objectifs
- 2. Les dates du stage
- 3. Recherche de stage et convention
- 4. Le jury
- 5. Consignes générales
- 6. Consignes pour la rédaction du rapport

1. Objectifs du stage

L'objectif du stage est de réaliser un travail d'environ 6 mois dans un contexte professionnel (laboratoire de recherche privé ou public, bureau d'étude, entreprise...) sur un thème fondamental ou appliqué, compatible avec les domaines pédagogiques du Master. Ce travail inclus une phase d'activité sous la direction d'un maître de stage et une phase rédactionnelle.

Le stage peut comporter une part de travail expérimental de production de données "à la paillasse ou sur le terrain", ou une étude de faisabilité de projet, ou un développement purement technique, sous réserve que ces activités ne représentent pas plus de 30% environ du stage.

2. Les dates du stage

- Début du stage : A partir de début Janvier
- Fin du stage : Au plus tard fin juin (sauf poursuite en accord avec le labo d'accueil).
- Soutenance orale : Aux alentours du 15-20 juin (date à définir)
- Remise des rapports : 1 semaine à 10 jour avant la date oral (date exacte à définir)

Ces dates sont celles à privilégier, mais il reste possible de décaler un peu les dates en vue d'une soutenance fin août (cela peut être problématique si vous souhaitez candidater à certaines écoles doctorales).

3. Recherche de stage et convention

- ✓ L'étudiant doit trouver un stage par une démarche personnelle. Des propositions sont faites sur le site web du Master. Dans tous les cas, il appartient à l'étudiant de contacter le responsable du stage et de vérifier la correspondance avec les objectifs.
- ✓ L'étudiant se procure la convention de stage obligatoire (sur l'ENT). Une liste de pièces administratives à fournir est également disponible.
- Si 'étudiant souhaite (et peut en accord avec l'encadrant et le laboratoire d'accueil) prolonger son stage au-delà de la période couverte par la convention de stage obligatoire, il lui faudra dès le départ remplir une **seconde** convention, nommée **convention de stage facultatif**. Par exemple si le projet se termine à la mi-août, la seconde convention couvrira la période fin-juin -- mi-août.

✓ Il est vivement conseillé de prendre contact avec sa mutuelle pour s'informer sur la couverture sociale pendant un stage.

Aucun stage ne peut commencer avant le dépôt du dossier complet

4. Le jury

La composition du jury vous sera communiquée d'ici fin mai. Le jury est composé de professionnels (enseignants/chercheurs, chercheurs, ingénieurs...) qui ne sont pas nécessairement experts dans tous les domaines concernés par les stages. C'est pourquoi l'objectif prioritaire du jury reste l'évaluation de l'adéquation du travail et des résultats présentés avec un niveau de Master 2 en "Modélisation en écologie". La notation à l'écrit et à l'oral portera sur les connaissances acquises incluant, entre autres, la connaissance de l'état de l'art, la maîtrise des méthodes utilisées, ainsi que la capacité à justifier les choix techniques, les résultats, les perspectives du travail, etc.

Le rapport sera évalué par 2 rapporteurs qui vous seront également indiqué d'ici fin mai, et qui participeront au jury.

L'oral sera évalué par l'ensemble des membres du jury présent (Selon leurs disponibilités, tous les membres du jury ne participent pas nécessairement à toutes les demi-journées d'oral)

L'encadrant sera sollicité en fin de stage pour remplir une fiche d'évaluation des activités effectuées par le stagiaire. Cette fiche sera transmises au jury pour information.

5. Consignes générales

- Une version électronique au format pdf sera envoyée avant le <u>date à définir</u> à Cédric WOLF ET aux deux rapporteurs désignés.
- Des exemplaires imprimés du rapport peuvent également être fournis (certains rapporteurs préfèrent travailler sur papier, pour d'autre c'est indifférent, cela vous sera précisé en amont ou vous pourrez les contacter le moment venu)
- La soutenance orale aura lieu sur le campus d'Agrocampus Rennes. L'organisation d'un oral par visioconférence est autorisée dans certains cas <u>exceptionnels</u> (stage à l'étranger uniquement, selon les contraintes de voyage), l'organisation est alors laissé à la charge de l'étudiant qui doit prévenir de son intention au moins 3 semaines à l'avance. Bien sûr les conditions sanitaires pourraient nous contraindre à faire les soutenances en distanciel mais ce n'est pas la forme de restitutions que nous souhaitons privilégier à ce stade.
- La soutenance orale doit durer au <u>maximum</u> 12 minutes. Elle sera suivie de questions et remarques du jury. Les supports autorisés au cours de la soutenance sont le tableau et la vidéo-projection. Il est possible d'utiliser son ordinateur personnel. Les démonstrations techniques (logiciels, connexion au web...) ne sont pas acceptées lors d'une présentation scientifique de niveau Master 2.

- L'UE stage fait l'objet de 2 notes (écrit et oral) avec un coefficient 2 pour le rapport et un coefficient 1 pour l'oral. Au moment de la délibération, le jury établira un barème détaillé pouvant inclure la prise en compte de l'avis des maîtres de stages, la qualité de la rédaction du rapport, le respect des normes... Seule la note finale (moyenne écrit + oral) sera transmise aux étudiants.

6. Consignes pour la rédaction du rapport

- * Le rapport de stage peut être écrit en Français ou en Anglais. Attention, la qualité de la rédaction sera prise en compte dans la note. Le choix de la langue ne doit pas être un prétexte à une rédaction approximative. Le rapport de stage est un document scientifique rédigé dans les règles de l'art, éventuellement dans une perspective de publication.
- * La couverture comprend au moins 3 logos (Université de Rennes 1, Agrocampus, OSUR), mentionne le nom de la spécialité (Master 2 de Modélisation en écologie), l'année universitaire, le nom et prénom du stagiaire, le titre du rapport, le nom et l'adresse de la structure d'accueil, le nom et prénom du maître de stage et des co-encadrants (si c'est le cas). Il n'y a pas de consigne pour la reliure du document.
- * Le document commence par un paragraphe de remerciements (facultatif) et une page de description des abréviations (facultative).
- * Une table des matières numérotée (obligatoire). Toutes les pages sont numérotées, incluant les tableaux et figures même si ceux-ci sont séparés du texte. La numérotation commence à la première page de l'introduction et se termine à la dernière page de la conclusion.
- * La longueur du rapport est de 25 pages numérotées +/- 10% (police taille environ 12 pour le texte et jusqu'à 18 pour les titres, avec des marges standards). La bibliographie n'est pas incluse dans les 25 pages. Toute variation significative de la longueur du rapport par rapport à la norme pourra être sanctionnée.
- * La liberté est laissée d'écrire le texte sur le recto ou recto/verso, et/ou de présenter les figures en face du texte, ou intégrées dans le texte, ou à la fin du document.
- * Il n'y a pas de consignes strictes de structure du document, toutefois la pertinence de la structure choisie sera également évaluée. Introduction (état de l'art et présentation du sujet), conclusions et perspectives sont indispensables.
- * Le paragraphe des références est placé après la conclusion. La connaissance du contenu des articles cités est implicite. L'utilisation d'un logiciel de gestion de la bibliographie est bienvenue, mais la forme est libre.
- * Les annexes sont possibles, mais elles contiennent uniquement des renseignements complémentaires, non indispensables à la compréhension du texte principal. Chaque annexe commence sur une nouvelle page et comporte un titre. La référence aux annexes est faîte

dans le document principal sous la forme (voir annexe x). Les annexes ne sont pas comptées dans la pagination du rapport.

* La quatrième de couverture comporte le nom de la spécialité (Master de Modélisation en écologie de l'Université de Rennes 1), l'année universitaire, le nom et prénom du stagiaire, un résumé du travail en Français (250 mots au maximum) avec 4 à 5 mots-clés informatifs, et un résumé en Anglais ayant le même contenu que le résumé Français, ainsi que les mots clés en Anglais. Le résumé suffisamment informatif et complet pour être compris indépendamment de la lecture du rapport.

Pour les étudiants ingénieurs agrocampus, une certaine tolérance est possible vis à vis de ces consignes pour coller aux contraintes des mémoires agrocampus. Toutefois, la contrainte sur le nombre de pages reste appliquée